

Communiqué

RAPPORT EUROPÉEN SUR LES DROGUES 2026 : FAITS MARQUANTS

De nouveaux risques pour la santé des Européens avec un marché des drogues en rapide évolution

(09.06.2026, LISBONNE) **EMBARGO 09H00 HAEO/LISBONNE | 10H00 HAEC/BRUXELLES** Les consommateurs de drogues en Europe sont confrontés à de nouveaux risques sanitaires, alors que les marchés évoluent rapidement et se complexifient. Cet avertissement émane de l'**Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA)**, qui publie aujourd'hui son **Rapport européen sur les drogues 2026 : tendances et évolutions** ⁽¹⁾.

S'appuyant sur les données de 29 pays (**UE-27, Norvège et Turquie**), ce rapport annuel met en évidence les risques pour la santé publique liés à la large disponibilité et à la consommation d'une gamme de plus en plus variée de substances, souvent très puissantes ou d'une grande pureté. De nouveaux produits à base de cannabis ne cessent d'apparaître, tandis que la gamme d'opioïdes et de stimulants commercialisés ne cesse de s'élargir. La polyconsommation est également courante, les personnes associant différentes drogues d'une manière qui accroît les risques et complique les réponses à apporter. La capacité de l'Europe à relever ces défis complexes dépendra de la mise en place de prestation de services plus solides et d'investissements soutenus dans la prévention, le traitement, la réduction des risques et la réinsertion sociale.

De nouvelles substances psychoactives (NSP) continuent d'être détectées à un rythme d'environ une par semaine. En 2025, 50 NSP ont été signalées pour la première fois en Europe, portant à 1 050 le nombre total de substances surveillées par l'EUDA. Parmi celles-ci figurent de nouveaux opioïdes synthétiques puissants, qui présentent un risque accru d'intoxication potentiellement mortelle. Le vapotage ou l'usage de cigarettes électroniques, à base de produits contenant de la nicotine, est désormais une pratique courante de consommation de substances chez les adolescents en Europe ([ESPAD, 2024](#)). Des cigarettes électroniques contenant d'autres substances, comme des formes de cannabis de synthèse et semi-synthétiques, ont été saisies dans des États membres de l'UE, suscitant des inquiétudes quant à leur possible utilisation comme vecteur d'autres substances nocives, notamment de nouveaux opioïdes synthétiques.

Au-delà des atteintes à la santé et des situations de vulnérabilité sociale, le rapport souligne l'incidence persistante des marchés des drogues sur la sécurité de l'Europe. L'intimidation et la violence liées aux drogues restent préoccupantes, notamment l'exploitation et le recrutement de jeunes vulnérables par des groupes criminels pour le trafic de drogues et la perpétration d'actes de violence.

Parallèlement, les réseaux de trafic s'adaptent rapidement aux mesures répressives. À la suite de l'intensification des opérations de maintien de l'ordre dans les principaux ports européens, les criminels ont diversifié leurs itinéraires et leurs méthodes pour échapper à la détection. Ils ont de plus en plus souvent recours à des ports de moindre importance, à des transferts en mer effectués à l'aide de vedettes rapides et d'autres embarcations, ainsi qu'à des semi-submersibles, des drones et des techniques de dissimulation sophistiquées. Ces évolutions compliquent la détection des trafics et font peser plus d'exigences sur les services répressifs et les autorités douanières.

La nouvelle [stratégie de l'UE en matière de drogues](#) et le nouveau [plan d'action de l'UE contre le trafic de drogue](#), ainsi que les nouvelles règles proposées pour la surveillance et le contrôle des [précurseurs de drogues](#), s'inscrivent dans le cadre d'une réponse globale de l'UE à l'évolution du phénomène de la drogue.

Magnus Brunner, le commissaire européen chargé des affaires intérieures et de la migration, déclare : « Le *Rapport européen sur les drogues* révèle le coût humain de l'usage de drogues, les derniers chiffres annuels faisant état d'au moins 7 600 décès par surdose. Nous devons tout mettre en œuvre pour empêcher que de nouveaux produits dangereux n'envahissent le marché et utiliser toute la rigueur de la loi pour priver les trafiquants illégaux de leur modèle économique. Le système d'alerte précoce de l'UE nous permet de détecter les nouvelles tendances assez tôt. Grâce à notre plan d'action contre le trafic de drogue, nous avons fourni aux autorités européennes des recommandations claires; et en renforçant la coopération internationale, nous mettons en place un front mondial pour lutter contre ce commerce criminel. »

Dr Lorraine Nolan, la directrice exécutive de l'EUDA, ajoute : « Les marchés des drogues évoluent à un rythme effréné, et la diversité des substances dans les rues européennes devient de plus en plus imprévisible. Il en résulte un risque : les consommateurs peuvent prendre des drogues très puissantes, souvent sans en avoir conscience. Des données solides sont plus essentielles que jamais. Le *Rapport européen sur les drogues* fournit les données nécessaires pour que nos décideurs politiques, nos praticiens et nos communautés soient bien préparés. Parallèlement, l'EUDA renforce ses systèmes de surveillance et de préparation afin de mieux protéger les citoyens européens et de favoriser la mise en place de mesures efficaces. Il est essentiel d'adopter une approche équilibrée, qui tienne compte à la fois de l'offre et de la demande. En plus d'être fondée sur des données scientifiques, elle doit également être axée sur les droits de l'homme et la santé publique. »

Cannabis : évolution des circuits de distribution, produits plus puissants, nouveaux risques pour la santé

Les voies d'approvisionnement et les méthodes de trafic illicites de cannabis évoluent, avec des quantités croissantes d'herbe de cannabis acheminées depuis l'extérieur de l'Europe, notamment du **Canada** et des **États-Unis**, et, dans une moindre mesure, de la **Thaïlande**. La surproduction, la baisse des prix et la forte concurrence sur le marché **nord-américain** du cannabis ont entraîné un excédent de produits moins chers et plus puissants dans cette région. Les envois en provenance du **Canada** vers l'Europe sont généralement dissimulés dans des conteneurs maritimes, tandis que ceux provenant des **États-Unis** sont le plus souvent détectés dans le trafic postal.

Les saisies dans les grands ports illustrent cette tendance. En 2025, les autorités ont saisi environ 21 tonnes d'herbe de cannabis dans chacun des ports de Rotterdam et d'Anvers, provenant pour l'essentiel du **Canada**. Parallèlement à ces flux, des préoccupations sanitaires émergent. En 2025, l'**EUDA** a publié via le [système européen d'alerte en matière de drogues](#), son premier communiqué sur les risques concernant le cannabis **nord-américain**, mettant en évidence les dangers de l'utilisation de pesticides potentiellement nocifs. Ce communiqué souligne la nécessité de mettre en place des mesures ciblées et de poursuivre la coopération internationale.

Le cannabis est la drogue illicite la plus consommée en Europe, avec 24,9 millions d'adultes européens (âgés de 15 à 64 ans) qui auraient consommé cette drogue au cours de l'année écoulée. La plus grande disponibilité de produits à base de cannabis, plus puissants et plus diversifiés, accroît les risques pour la santé, ce qui complique les réponses à apporter. Le cannabis concerne un tiers (33 %) des personnes en Europe qui entament un traitement pour leur assuétude, ce qui représente environ 104 000 patients en 2024. Parmi eux, 62 000 ont entamé un traitement pour la première fois. Le cannabis, y compris les produits à forte concentration, les extraits et les produits comestibles, a été associée à des admissions aux urgences. L'adultération de produits à base de cannabis par des [cannabinoïdes de synthèse](#) puissants et la grande disponibilité des [cannabinoïdes semi-synthétiques](#) augmentent les risques d'effets nocifs. Ces deux types de substances sont vendus sous forme de cigarettes électroniques et de produits comestibles, ce qui inquiète quant à leur adoption par de nouveaux utilisateurs, potentiellement plus jeunes.

Les politiques en matière de cannabis continuent d'évoluer en Europe, certains États membres de l'UE ayant modifié, ou réexaminant actuellement, leur approche de la consommation et de la distribution de cannabis à des fins récréatives. Ces réformes se trouvent à différents stades de mise en œuvre et d'évaluation et varient d'un pays à l'autre. La **Tchéquie**, l'**Allemagne**, le **Luxembourg** et **Malte** autorisent une culture domestique limitée. En **Allemagne** et à **Malte**, la vente à but non lucratif est également autorisée aux membres d'associations de

culture réglementées, tandis que les **Pays-Bas** mènent une expérience consistant à vendre, par l'intermédiaire de coffee shops, du cannabis produit dans des installations réglementées. Par l'intermédiaire de sa [boîte à outils européenne pour la politique en matière de cannabis](#), l'**EUDA** aidera les décideurs politiques en encourageant un suivi et une évaluation comparables de toutes les formes de politiques de contrôle du cannabis.

Opioïdes : les nouveaux opioïdes synthétiques menacent la santé publique, tandis que le marché de l'héroïne reste résilient

Les opioïdes, généralement associés à d'autres substances, restent la principale cause de décès liés à un usage de drogues en Europe. L'**EUDA** estime qu'au moins 7 600 décès par surdose ont été recensés dans l'Union européenne en 2024, impliquant pour la plupart la consommation de plusieurs substances. Les opioïdes autres que l'héroïne, y compris des opioïdes synthétiques très puissants, des médicaments agonistes opioïdes et des analgésiques, sont détectés dans une part importante des décès par surdose dans certains pays.

Les nouveaux opioïdes de synthèse, souvent très puissants, suscitent des préoccupations particulières, 95 d'entre eux ayant été détectés en Europe depuis 2009. Rien qu'en 2025, sept nouveaux opioïdes de synthèse ont été signalés via le [système d'alerte précoce de l'UE](#) (EWS), parmi lesquels des nitazènes et des orphines. Le système d'alerte précoce reçoit également de plus en plus de signalements concernant des médicaments contrefaits contenant des nitazènes, qui imitent des médicaments prescrits légitimes tels que l'oxycodone ou le diazépam. Plus de 50 000 comprimés contenant du nitazène ont été saisis en 2024 par 10 pays, contre 23 000 en 2023 (380 en 2022). On craint que ces comprimés ne se répandent parmi les groupes ne présentant pas de tolérance aux opioïdes, notamment chez les jeunes. L'**EUDA** coordonne un [réseau de laboratoires médico-légaux et toxicologiques](#), afin de renforcer ses capacités d'analyse et de fournir des informations de première ligne. L'agence prépare actuellement une évaluation des menaces liées aux nouveaux opioïdes de synthèse qui apparaissent en Europe, dans le prolongement d'une [évaluation](#) sur les opioïdes de synthèse à forte teneur dans les pays baltes en 2025.

L'interdiction générale des nitazènes en **Chine**, en juillet 2025, pourrait réorienter le marché vers des opioïdes de substitution. On observe une augmentation des signalements d'orphines en Europe. Depuis 2024, neuf nouvelles orphines ont été détectées, dont deux (la cyclophosphine et la spirochlorphine) font actuellement l'objet d'une enquête de l'Union européenne. Entre juin 2024 et janvier 2026, 18 décès liés aux orphines ont été signalés.

Les décès liés au fentanyl, un opioïde de synthèse très puissant, soulignent la nécessité de rester vigilant. En **Bulgarie**, ce produit a été associé à plus de 100 décès liés à un usage de drogue signalés entre 2024 et 2025. L'amélioration de l'accès à grande échelle aux traitements par agonistes opioïdes, aux programmes de distribution de seringues et à la naloxone à emporter (THN) reste essentielle pour lutter contre les problèmes actuels liés aux opioïdes et pour garantir la préparation et la résilience face aux fluctuations du marché des opioïdes. De plus en plus de pays proposent des programmes de naloxone à emporter (19 pays européens en 2025).

Pendant ce temps, le marché européen de l'héroïne fait preuve d'une grande résilience. Les techniques sophistiquées de transformation et d'adultération, ainsi que la gestion tactique de stocks importants d'**Afghanistan** (estimés à environ 12 000 tonnes d'opium en 2025) par les réseaux de trafic, semblent avoir amorti la forte baisse de la culture du pavot et de la production d'opium à la suite de l'interdiction imposée par les talibans en 2022. La production se délocalise également. Le **Pakistan** est devenu une source d'opium et d'héroïne, avec plus de 9 000 hectares de cultures de pavot à opium en 2025, rivalisant ainsi avec la production afghane. En Asie, la culture du pavot à opium au **Myanmar** a atteint en 2025 son plus haut niveau depuis dix ans, avec plus de 45 000 hectares.

Cocaïne : augmentation des dommages, usage de crack et évolution des méthodes de trafic

Le rapport publié aujourd'hui montre que la consommation de cocaïne reste élevée dans toute l'Europe, avec environ 4,3 millions d'adultes européens (âgés de 15 à 64 ans) qui en ont consommé au cours de l'année écoulée. La diffusion géographique de la cocaïne s'étend également, tout comme ses effets néfastes. Les dernières analyses des [eaux usées](#) municipales montrent que, sur les 85 villes pour lesquelles des données

sont disponibles à la fois pour 2024 et 2025, 48 (57 %) ont signalé une augmentation des résidus de cocaïne. Le nombre de personnes qui entament un traitement pour des problèmes liés à un usage de cocaïne ne cesse d'augmenter. En 2024, la cocaïne était la deuxième drogue illicite la plus courante chez les personnes prises en charge pour la première fois dans un programme de traitement spécialisé, citée par environ 37 000 patients (soit une hausse de 39 % depuis 2018). Au total, 74 000 personnes entrant en traitement ont indiqué que la cocaïne était leur drogue principale.

En 2024, les données disponibles provenant de 20 pays suggèrent que cette drogue était associée à plus d'un quart (27 %) des décès liés à un usage de drogues. La cocaïne est également restée la substance la plus fréquemment signalée lors des admissions aux services d'urgence des hôpitaux sentinelles, citée dans 26 % des cas. Les programmes d'analyse des résidus de seringues et les salles de consommation de drogues signalent des modes de consommation de cocaïne à haut risque, notamment par injection et sa consommation associée à des opioïdes.

Le crack est un sujet de préoccupation supplémentaire. C'est un problème visible et potentiellement croissant dans plusieurs villes européennes, en particulier parmi les groupes marginalisés. Cette évolution pourrait s'expliquer par la forte disponibilité de la cocaïne et la facilité avec laquelle elle peut être transformée localement à partir de cocaïne en poudre. Selon les estimations faites en 2024, 11 400 personnes ont entamé un traitement pour des problèmes liés à un usage de crack (contre 9 900 en 2023), dont 4 300 étaient des patients admis en soins pour la première fois. La consommation de crack soumet à une tension croissante les structures de réduction des risques et de prise en charge, qui doivent répondre aux besoins d'un groupe confronté à de graves problèmes sanitaires et sociaux. Le traitement des problèmes liés à un usage de cocaïne reste axé sur les interventions psychosociales, tandis que les recherches se poursuivent pour d'éventuels traitements pharmacologiques (par exemple, le [projet #ScaleUp](#)). Le [système d'évaluation des menaces de l'EUDA](#) étudie actuellement une augmentation potentielle de la consommation de crack et de ses effets nocifs.

Après des années de saisies record, le volume de cocaïne intercepté en Europe est tombé à 330 tonnes en 2024, contre 419 tonnes en 2023. Le nombre de saisies est toutefois passé à 97 000 (95 000 en 2023), ce qui suggère que les trafiquants s'orienteraient vers des envois plus petits et plus fragmentés afin d'échapper à la détection. Si les expéditions en grande quantité via les ports maritimes restent très courantes, certains signes indiquent une diversification des itinéraires et des méthodes de trafic. Davantage de signalements font état de l'utilisation de ports plus petits, ainsi que de techniques de dissimulation plus sophistiquées et de transferts en mer.

La transformation illicite de produits dérivés de la cocaïne a également lieu en Europe, principalement aux **Pays-Bas**. En 2024, six États membres de l'UE ont démantelé au moins 42 sites liés à la production de cocaïne (contre 34 en 2023). Il s'agissait notamment d'installations destinées à l'extraction secondaire de cocaïne dissimulée chimiquement dans d'autres matériaux, tels que des plastiques. Dans l'ensemble, les autorités douanières et les services répressifs sont confrontés à des défis de plus en plus complexes, nécessitant un renforcement de la coopération et des partenariats entre agences et au-delà des frontières.

Kétamine : des risques sanitaires croissants alors que la substance est de plus en plus détournée vers le marché illicite

La kétamine, un médicament essentiel utilisé en anesthésie et pour soulager la douleur, fait aujourd'hui l'objet d'un usage détourné de plus en plus fréquent en Europe. Si sa consommation globale reste relativement faible, elle se généralise dans certains milieux fréquentés par des jeunes et dans des lieux de vie nocturne, où elle est généralement sniffée sous forme de poudre. Les risques pour la santé vont de l'intoxication aiguë aux dommages chroniques, tels que des lésions graves de la vessie liées à une consommation intensive.

Plusieurs indicateurs laissent penser que la kétamine s'impose de plus en plus dans le paysage des drogues en Europe. En 2024, 14 % des personnes interrogées dans le cadre de l'[enquête européenne en ligne sur les drogues](#), et ayant consommé des drogues au cours de l'année écoulée, ont déclaré avoir consommé de la kétamine, généralement en même temps que de l'alcool ou d'autres drogues (par exemple de la MDMA). La dernière analyse européenne des [eaux usées](#) municipales montre que les résidus de kétamine ont augmenté dans 40 des 66 villes disposant de données pour 2024 et 2025.

Les services de santé commencent à en ressentir les effets. Bien que le nombre de personnes entamant un traitement spécialisé pour des problèmes liés à un usage de kétamine soit encore faible, il a quadruplé ces dernières années, passant de 413 cas en 2019 à 1 796 en 2024. La plupart de ces cas sont signalés par six États membres de l'UE, ce qui reflète probablement une disponibilité plus ancienne et un usage illicite plus élevé de la kétamine dans certaines régions d'Europe. L'offre de traitement reste inégale en Europe, ce qui souligne la nécessité de mettre en place des services adaptés ainsi que des mesures ciblées de prévention et d'information sur les risques à l'intention des personnes qui pourraient ne pas avoir conscience des dangers pour leur santé.

La majeure partie de la kétamine saisie sur le marché des drogues illicites en Europe provient d'une production pharmaceutique légitime, en particulier en **Inde**. Elle est importée légalement dans l'UE, principalement via l'**Allemagne**, avant d'être détournée vers des circuits illicites (voir [étude de l'EUDA](#)). Cette convergence entre chaînes d'approvisionnement légales et distribution illicite complique encore davantage la tâche des autorités de santé publique, des autorités de régulation et des services chargés de l'application de la loi.

D' Franz Pietsch, le président du conseil d'administration de l'EUDA, conclut : « Le *Rapport européen sur les drogues* offre chaque année un aperçu du phénomène des drogues en Europe et constitue une base précieuse pour orienter les politiques et les réponses. Depuis plus de 30 ans, il aide les décideurs politiques et les praticiens en leur fournissant des analyses solides et fondées sur des données factuelles afin de les guider dans leur prise de décision. À mesure que le paysage des drogues évolue, ce rapport ne se contente pas de fournir des éclairages sur les mesures que nous prenons aujourd'hui, mais contribue également à définir les réponses de demain. La présente édition met en lumière la manière dont l'EUDA apporte une valeur ajoutée aux États membres de l'UE et renforce notre capacité de préparation dans ce domaine, en mettant l'accent sur la recherche scientifique et l'amélioration de l'évaluation des risques. »

Notes

(¹) Pour en savoir plus sur le *Rapport européen sur les drogues 2026*, voir <https://www.euda.europa.eu/edr2026>
Le rapport dresse un état des lieux de la situation en matière de drogues jusqu'à la fin de l'année 2025, sur la base des données de 2024 ou de la dernière année pour laquelle des données sont disponibles.